

CARMIGNAC PORTFOLIO LONG-SHORT EUROPEAN EQUITIES A EUR ACC



Durée minimum
de placement
recommandée :

3 ANS

| RISQUE PLUS FAIBLE | | | RISQUE PLUS ÉLEVÉ | | | |
|--------------------|---|----|-------------------|---|---|---|
| 1 | 2 | 3* | 4 | 5 | 6 | 7 |

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS

LU1317704051

Reporting mensuel - 30/04/2025

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

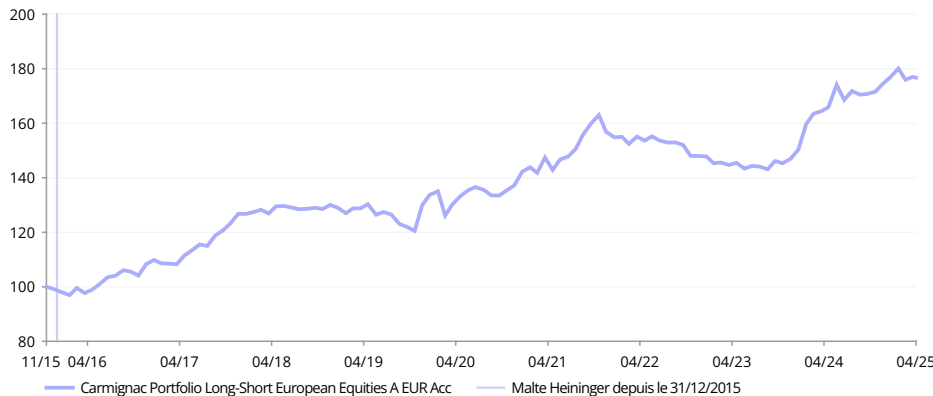
Fonds long/short actions européennes dont l'exposition nette aux actions est gérée activement entre -20% et 50%. Le Fonds cherche à générer de l'alpha en combinant des positions acheteuses et vendeuses, tout en suivant une gestion active et flexible. Le Fonds vise une performance absolue positive sur un horizon de placement recommandé de 3 ans.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 30/04/2025 - Net de frais)

| | Performances cumulées (%) | | | | Performances annualisées (%) | | | |
|-----------|---------------------------|-------|-------|----------------------|------------------------------|-------|----------------------|----------------------|
| | 1 an | 3 ans | 5 ans | Depuis le 19/11/2015 | 3 ans | 5 ans | Depuis le 19/11/2015 | Depuis le 31/12/2015 |
| A EUR Acc | 7.53 | 13.04 | 32.88 | 76.71 | 4.16 | 5.85 | 6.21 | 6.3 |

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

| | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 |
|-----------|-------|------|-------|-------|------|-------|------|-------|------|-------|
| A EUR Acc | 17.41 | 0.07 | -6.33 | 12.95 | 6.92 | -0.32 | 3.39 | 16.06 | 9.11 | -0.18 |

STATISTIQUES (%)

| | 3 ans | 5 ans | Création |
|---------------------|-------|-------|----------|
| Volatilité du fonds | 6.5 | 7.7 | 7.4 |
| Ratio de Sharpe | 0.2 | 0.6 | 0.8 |
| Bêta | -0.0 | 0.1 | 0.1 |
| Ratio de Sortino | 0.3 | 0.8 | 1.1 |

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

| | |
|--------------|------|
| VaR du Fonds | 3.2% |
|--------------|------|



M. Heiningger

CHIFFRES CLÉS

| | |
|---------------------------------|-------|
| Taux d'exposition nette actions | 17.4% |
| Nb emetteurs short | 54 |
| Nb emetteurs longs | 33 |

FONDS

Classification SFDR : Article 8
Domicile : Luxembourg
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : SICAV
Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio
Gestionnaire financier : White Creek Capital LLP
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 15:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 15/11/2013
Actifs sous gestion du Fonds : 599M€ / 681M\$⁽¹⁾
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 19/11/2015
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 291M€
VL (part) : 176.71€
Catégorie Morningstar™ : Long/Short Equity - Europe



Overall Morningstar Rating™

04/2025

GÉRANT(S) DU FONDS

Malte Heiningger depuis le 01/01/2016

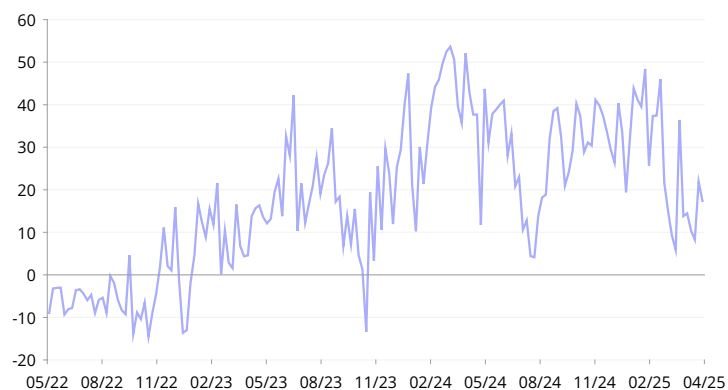
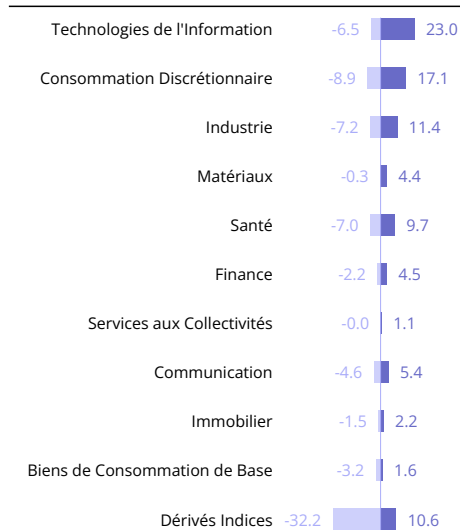
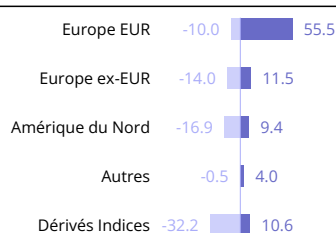
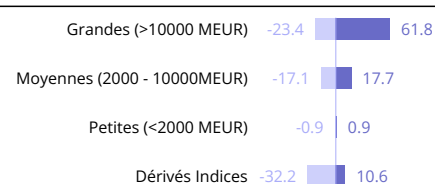
AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie..... 0%
 Minimum % d'investissements durables 0%
 Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

* Pour la part Carmignac Portfolio Long-Short European Equities A EUR Acc. Echelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. (1) Taux de change EUR/USD au 30/04/2025.

EXPOSITIONS DU PORTFEUILLE

| | |
|--------------------------|--------|
| Exposition Long Actions | 91.0% |
| Exposition Short Actions | -73.6% |
| Exposition Nette Actions | 17.4% |
| Exposition Brute Actions | 164.6% |

EVOLUTION EXPOSITION NETTE ACTIONS DEPUIS 3 ANS (% DE L'ACTIF)⁽¹⁾

EXPOSITION PAR SECTEUR (%)

EXPOSITION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (%)

EXPOSITION PAR CAPITALISATION (%)


Short Long

PRINCIPALES EXPOSITIONS NETTES - LONG

| Nom | Pays | Secteur / Notation | % |
|-----------------------------|-----------|-------------------------------|--------------|
| FRESENIUS SE & CO KGAA | Allemagne | Santé | 8.9% |
| SAP SE | Allemagne | Technologies de l'Information | 8.5% |
| PRADA SPA | Italie | Consommation Discrétionnaire | 5.7% |
| AIR LIQUIDE SA | France | Matériaux | 4.4% |
| ASR NEDERLAND NV | Pays-Bas | Finance | 4.3% |
| PROSUS NV | Chine | Consommation Discrétionnaire | 4.0% |
| ASM INTERNATIONAL NV | Pays-Bas | Technologies de l'Information | 3.9% |
| SCHIBSTED ASA | Norvège | Communication | 3.1% |
| OSRAM LICHT AG | Allemagne | Industrie | 3.1% |
| CIE FINANCIERE RICHEMONT SA | Suisse | Consommation Discrétionnaire | 3.0% |
| Total | | | 48.9% |

PRINCIPALES EXPOSITIONS NETTES - SHORT

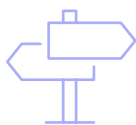
| Région | Secteur | % |
|--------------|-------------------------------|---------------|
| Danemark | Santé | -2.6% |
| France | Consommation Discrétionnaire | -2.3% |
| Luxembourg | Biens de Consommation de Base | -1.8% |
| Suède | Immobilier | -1.5% |
| Etats-Unis | Consommation Discrétionnaire | -1.4% |
| Canada | Communication | -1.3% |
| Royaume-Uni | Consommation Discrétionnaire | -1.3% |
| Etats-Unis | Industrie | -1.3% |
| Royaume-Uni | Communication | -1.1% |
| Suisse | Finance | -1.1% |
| Total | | -15.7% |

(1) Taux d'exposition aux actions = taux d'investissement en actions + exposition aux dérivés d'actions.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.ch

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- Le mois d'avril a été l'un des plus volatils pour les marchés mondiaux, depuis la crise du Covid de 2020, largement influencé par les développements géopolitiques et économiques.
- Le « jour de la libération », le 2 avril, a donné le coup d'envoi du mois avec un énorme pic de volatilité, d'importants droits de douane sur les importations ayant été introduits.
- L'incertitude liée à la stratégie chaotique de Trump en matière de droits de douane, ses licenciements massifs d'employés fédéraux et son mépris parfois affiché pour la Constitution américaine ont inquiété les investisseurs.
- Le S&P 500 et le Nasdaq sont brièvement entrés en récession au début du mois, tandis que les marchés européens ont dû faire face à la hausse de l'euro, qui a menacé les exportations.
- La BCE a réduit ses taux à 2,25%, invoquant l'incertitude exceptionnelle et les tensions commerciales.

COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- En avril, le Fonds a affiché une performance positive, tirée par notre portefeuille de positions longues.
- Nos positions « core long » ont souffert de l'effondrement général du marché, le sentiment des investisseurs restant négatif face aux tensions commerciales entre les États-Unis et le reste du monde. Prada, qui a été l'un de nos principaux contributeurs depuis que nous avons mis en place la position début 2020, et Richemont ont été nos pires détracteurs.
- L'action de Prada a chuté de 10% au cours du mois en raison de l'incertitude des tarifs douaniers et de l'acquisition potentielle de Versace pour 1,5 milliard d'euros. Le 30 avril, le groupe a annoncé une augmentation de 13% de son chiffre d'affaires au premier trimestre grâce à la croissance de Miu Miu, la meilleure croissance des ventes observée jusqu'à présent dans le secteur.
- Nous restons positifs sur les fondamentaux et l'exécution de l'équipe de direction et considérons le titre comme significativement sous-évalué à ce niveau.
- Nos positions longues ont contribué positivement à notre performance, grâce à Deliveroo et Fresenius. Deliveroo a publié sa revue trimestrielle avec une accélération de la croissance des commandes et a reçu une offre d'acquisition de 2,7 milliards de livres sterling de la part de DoorDash, le leader américain de la restauration à emporter. L'action a progressé d'environ 30% au cours du mois.
- En ce qui concerne les positions « short », nos positions Alpha Short ont nui à la performance, car les valeurs technologiques et cycliques ont progressé en milieu de mois grâce à l'assouplissement des droits de douane.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- L'exposition nette de la stratégie est restée faible tout au long du mois, car la volatilité globale du marché s'est maintenue à un niveau élevé, et nous sommes demeurés constructifs sur les positions « short ».
- Nous conservons de fortes convictions à long terme sur les entreprises européennes qui excellent à l'échelle mondiale et bénéficient de monopoles locaux.
- Il s'agit d'industries telles que les produits de luxe, l'ingénierie spécialisée, les logiciels ERP, les produits chimiques spécialisés, la technologie médicale, l'aérospatiale et la défense, et les petites annonces.
- Nous pensons que l'Europe présente, pour la première fois depuis longtemps, un point d'entrée très attractif, avec un rapport rendement/risque biaisé à la hausse soutenu par plusieurs facteurs que nous détaillons dans notre dernière lettre trimestrielle.
- L'Allemagne a supprimé le boulet fiscal qui pesait sur l'Europe depuis plus d'une décennie et le prochain plan d'investissement historique en matière de défense et d'infrastructure aura un impact profond sur l'ensemble de la région.
- En ce qui concerne les positions « short », nous continuons à trouver de nombreux nouveaux titres dans les secteurs de la consommation et de la technologie dont les bilans sont médiocres et dont les fondamentaux se détériorent, ce qui entraîne un resserrement des marges et des avertissements sur les bénéfiques.



DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des positions longues en actions;
- L'univers représentatif des positions longues du portefeuille est activement réduit;
- Les émissions de carbone, telles que mesurées par l'intensité carbone, sont inférieures de 30% à celles de l'indicateur de référence composite.

COUVERTURE ESG DU FONDS

| | |
|---|--------|
| Nombre d'émetteurs dans le portefeuille | 27 |
| Nombre d'émetteurs notés | 27 |
| Taux de couverture | 100.0% |

Source: Carmignac

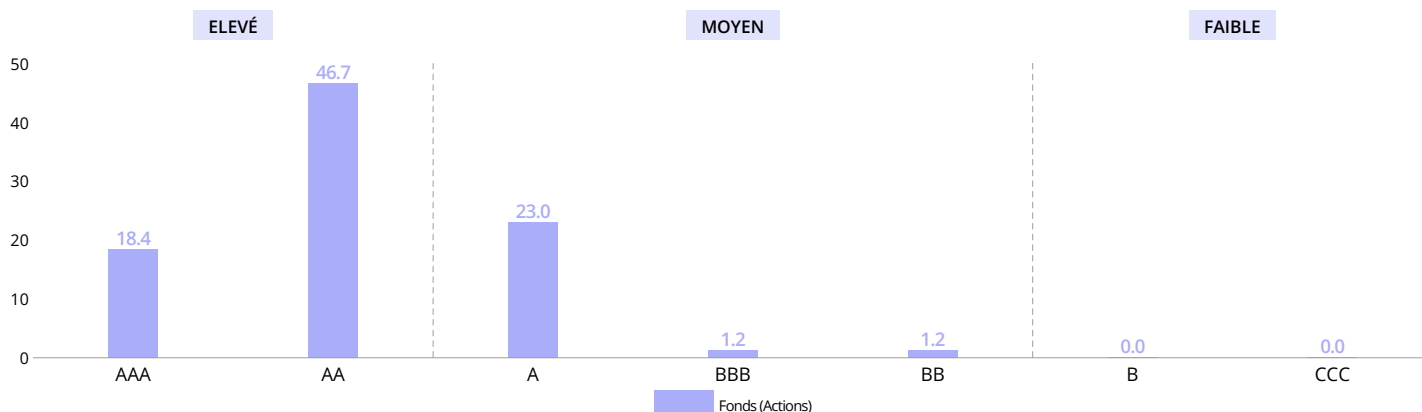
NOTE ESG

Carmignac Portfolio Long-Short European Equities AA

A EUR Acc

Source: MSCI ESG

NOTE ESG MSCI DU FONDS



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 63.3%

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE CARBONE (T CO2E / M CHIFFRE D'AFFAIRES USD) convertie en euro



Source: MSCI, 30/04/2025. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

Les **données d'émissions carbone** sont obtenues grâce à MSCI. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lesquels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO2 est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

Veillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

| Nom | Pondération | Note ESG |
|----------------------|-------------|----------|
| ADIDAS AG | 1.2% | AAA |
| PROSUS NV | 4.0% | AA |
| ASM INTERNATIONAL NV | 3.9% | AA |
| OSRAM LICHT AG | 3.1% | AA |
| GEBERIT AG | 1.3% | AA |

Source: MSCI ESG

* Indicateur de référence : 75% MSCI Europe index + 25% S&P 500. Pour de plus de détails sur les informations, veuillez vous référer aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.ch

GLOSSAIRE

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Duration : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

FCP : Fonds Commun de Placement.

High Yield : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

Investment grade : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Sensibilité : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. <https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf>

Catégorie 1 : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

Catégorie 2 : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

Catégorie 3 : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

Classification - Articles SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable.

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Méthodologie MSCI : MSCI utilise les émissions fournies par les entreprises lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, elle utilise son propre modèle pour estimer les émissions. Ce modèle comporte trois modules distincts : le modèle de production (utilisé pour les centrales électriques), le modèle d'intensité propre à l'entreprise (utilisé pour les entreprises qui ont communiqué des données sur les émissions de carbone dans le passé, mais pas pour toutes les années) et le modèle d'intensité propre au secteur (utilisé pour les entreprises qui n'ont pas communiqué de données sur les émissions de carbone dans le passé). Pour plus d'informations, veuillez consulter le dernier document de MSCI intitulé "Climate Change Metrics Methodology".

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

| Parts | Date de la 1ère VL | Code Bloomberg | ISIN | Frais de gestion | Coûts d'entrée ⁽¹⁾ | Coûts de sortie ⁽²⁾ | Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾ | Coûts de transaction ⁽⁴⁾ | Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾ | Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾ |
|---------------|--------------------|----------------|--------------|------------------|-------------------------------|--------------------------------|--|-------------------------------------|--|---|
| A EUR Acc | 19/11/2015 | CEPAEAC LX | LU1317704051 | Max. 1.5% | Max. 4% | — | 1.8% | 1.05% | 20% | — |
| F EUR Acc | 15/11/2013 | CARPPFE LX | LU0992627298 | Max. 0.85% | — | — | 1.15% | 1.05% | 20% | — |
| F CHF Acc Hdg | 15/11/2013 | CARPPFC LX | LU0992627371 | Max. 0.85% | — | — | 1.15% | 1.14% | 20% | — |
| F USD Acc Hdg | 15/11/2013 | CARPPFU LX | LU0992627538 | Max. 0.85% | — | — | 1.15% | 1.13% | 20% | — |
| F GBP Acc Hdg | 15/11/2013 | CARPPFG LX | LU0992627454 | Max. 0.85% | — | — | 1.15% | 1.16% | 20% | — |
| E EUR Acc | 19/11/2015 | CEPEEAC LX | LU1317704135 | Max. 2.25% | — | — | 2.55% | 1.05% | 20% | — |

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) max. de la surperformance lorsqu'elle est constituée et excède le High-Water Mark. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années, ou depuis la création du produit si celui-ci a moins de 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

RISQUE LIÉ À LA STRATÉGIE LONG/SHORT : Ce risque est lié aux positions acheteuses et/ou vendeuses à des fins d'ajustement de l'exposition nette au marché. Le Fonds pourrait subir des pertes élevées si ses expositions longues et courtes évoluaient simultanément en sens contraire et de façon défavorable. **ACTION :** Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **TAUX D'INTÉRÊT :** Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **RISQUE DE CHANGE :** Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 30/04/2025. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires. En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID. Carmignac Gestion Luxembourg SA, en sa qualité de Société de gestion de Carmignac Portfolio, a délégué la gestion des investissements de ce Compartiment à White Creek Capital LLP (immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro OCC447169) à compter du 2 mai 2024. White Creek Capital LLP est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority sous le numéro FRN : 998349.